ID: 034-213402613-20231012-362023-DE



Berger

## République Française Département de l'Hérault

## Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 04/10/2023  Membres en exercice : 10		DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 OCTOBRE 2023	N° 36-2023
		L'An Deux Mille Vingt Trois le Douze Octobre à 18 heures	
Présents : 7	Absents: 2	le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,	
Représentés :	Pour: 8	<u>Présents</u> : SIEGEL R, MORESMAU JP, THEULE JC, VEDEL P, M. GILHET B KROGSDAHL A, STEHLE C, <u>Absents excusés</u> :, MINAZZO D procuration à THEULE JC	
Contre:	Abstention:	Absents : HOMBERT B, NICAISE V. Secrétaire de séance : MORESMAU JP.	

Objet : Délibération en faveur de la création d'un quai de transfert sur la commune de St-Felixde-Lodez, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte des déchets, par le Syndicat Centre Hérault et les Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois & Larzac et de la Vallée de l'Hérault

## Le Conseil Municipal,

Vu les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Syndicat Centre Hérault en date du 16 novembre 2022 relatif à l'approbation des principes du nouveau schéma de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire,

Vu la délibération en date du 19 décembre 2022, de la commune de Saint-Felix-de-Lodez, en faveur de l'accueil d'un quai de transfert sur son territoire communal,

Vu la motion, actée en Conseil des Maires du Pays Cœur d'Hérault, le 12 juillet 2023, en faveur de la création d'un quai de transfert des déchets sur la commune de Saint-Felix-de-Lodez.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et sa proposition,

Après avoir délibéré,

**PREND ACTE** en faveur de la création d'un quai de transfert des déchets sur la commune de Saint-Felix-de-Lodez.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le .....

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire, SIEGEL R.



Le / La secrétaire de séance,

